Numéro 30 | 2ÈME semestre 2018

AU CŒUR DE L'INFO

Magazine de la Communauté de communes Cœur de Nacre

Zoom sur...

Franciszek Kornicki

Vétéran de la Polish Air Force

Cœur de Nacre
Communauté de Communes

3 I - Édito du Président

4 I - Culture : C³-Le Cube

5 I - Actualités de La Croch'Cœur

6 I - Aquanacre

7 I - Forum de l'emploi
- Action "orientation"

8 I - Mission locale
- Rencontre
- Formation "compétences de base"

8/9 I - Signature du contrat départemental de territoire

9 I - Territoire : du projet au contrat
- Nouvelle ZAC : le point sur l'avancement du projet

10 I - Construction d'un bâtiment intercommunal d'actions solidaires

10/11 I - De la "RI" vers la "TOEMI

12 I - Collecte des déchets verts
- Cœur de Nacre s'engage pour le dévelopement durable
- Transition énergétique

13 I - Utilotroc
- En visite à l'Unité de valorisation Énergétique
- Expo 2050 : la découverte de l'énergie

14/15 I - Zoom sur... Franciszek Kornicki

16 I - Découvrez les balades littorales de "Terres de Nacre"
- Taxe de séjour en "Cœur de nacre"
- Show d'hiver

17/18 I - Évènements de cette saison 2018

18 I - Inauguration de l'aire de jeux d'Anisy
- Subventions 2018 de la Communauté de communes

19 I - Plongez dans l'histoire
- Pêche à pied : respectons l'écosystème

Retrouvez toutes les informations de Cœur de Nacre sur les réseaux sociaux :

Retrouvez-nous sur facebook

LinkedIn

Instragram

et sur www.coeurdenacre.fr

Cœur de Nacre
Communauté de Communes

Bulletin d'information de la Communauté de communes Cœur de Nacre

7, rue de l'église - BP33 - 14440 Douvres-la-Délivrande - Tél. : 02 31 97 43 32 - Fax : 02 31 97 17 98
web : www.coeurdenacre.fr - Courriel : contact@coeurdenacre.fr

Directeur de publication : F. Jouy - Directrice de la rédaction : C. Frugère.
Rédacteurs : F. Droval, F. Jouy.
Crédits photos : Communauté de communes Cœur de Nacre, Aquanacre, F. Dupont, F. Mahaut, F. Potel, F. Jouy
Création : Agence Hors-Série - Réalisation et impression : Caen Repro - 14280 Saint-Contest - Tirage 15 000 exemplaires.

Mesdames, Messieurs, chers amis,

C'est sous le signe du soleil, de la chaleur et de la jeunesse que débutera cette nouvelle édition estivale du bulletin de Cœur de Nacre.

Les mois qui viennent de passer ont vu notre engagement durable et écoresponsable une nouvelle fois récompensé.

Sur notre territoire, le constat est clair : le projet de tarification incitative a nettement encouragé les efforts de chacun. Les tonnages d'ordures ménagères diminuent et le tri augmente. Merci à tous !

Parallèlement, la Communauté de communes Cœur de Nacre, à l'image de la France et des pays européens, s'est fixé des objectifs ambitieux de mise en place d'énergies renouvelables à l'horizon 2040. Atteindre ces objectifs nécessite une mobilisation de tous : acteurs publics et privés, pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Notre engagement a été reconnu par l'Etat et la Région Normandie et notre collectivité a obtenu la labélisation 100% ENR, un diagnostic énergétique complet de notre territoire va être engagé avec la participation d'un chargé de mission pris en charge, pour partie, par l'ADEME et la Région Normandie. Le but : dresser le portrait renouvelable d'un territoire tourné vers la qualité de vie, la proximité et la protection de son environnement.

Dès cet été, le projet "Mercure" permettra de réduire notre dépendance énergétique par l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur notre centre aquatique Aquanacre. Ce premier projet en faveur de l'augmentation de notre production d'énergie renouvelable, sera réalisé en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados.

Dans le même temps des actions de sobriété énergétique et de sensibilisation des plus jeunes seront engagées dans les écoles de Luc-sur-mer et de Colomby-Anguerny en complément de notre exposition 2050 à la Halle de Saint Aubin, avec l'aide du SDEC et de l'Union Européenne.

La jeunesse est également à l'honneur durant cette saison estivale 2018, avec les inaugurations des aires de jeux pour enfants d'Anisy et de Colomby-Anguerny ainsi que celle du Club de voile de Luc-sur-mer que nous avons subventionnées par le biais des fonds de concours aux communes.

De même, la Communauté de communes s'est engagée avec la Caisse d'Allocations Familiales dans un diagnostic des modes de garde des jeunes enfants à l'échelle des 12 communes, afin d'évaluer la pertinence de différents projets et faire le lien entre le besoin recensé et l'offre existante. Ce diagnostic nous aidera à définir une nouvelle politique cohérente et partagée au regard des évolutions démographiques et des besoins des familles.

Enfin, l'ensemble des élus se réjouissent de voir, depuis le début de l'année, la généralisation de l'offre de la Mission locale aux jeunes de moins de 26 ans du territoire, sans emploi ou formation, ainsi que la belle réussite de l'action d'orientation réalisée par la cellule emploi en partenariat avec les entreprises et les collèges du territoire.

Je terminerai en vous rappelant que la première saison du centre culturel C³-Le Cube débutera dès le mois d'octobre dans la salle Léo Ferré de Douvres où nous présenterons deux premiers spectacles placés sous le signe de l'émotion et du rire, avant d'offrir, en décembre, une soirée inaugurale étonnante et festive, prémices des nombreux spectacles que nous avons choisis pour vous.

Voici donc, en quelques lignes, les actualités de votre intercommunalité que nous allons plus largement développer dans ce nouveau numéro du cœur de l'info.

Bonne lecture
et bonnes vacances à vous tous

Franck Jouy
Président
de la Communauté
de communes Cœur de Nacre

La programmation de spectacles

La saison 2018/2019 commence à la salle Léo Ferré de Douvres (l'espace culturel sera en cours d'aménagement)

- Mercredi 17 octobre, 20h30, salle L. Ferré — *spectacle musical*
  "Des étoiles et des idiots", Cgnie "les fouteurs de joie"
- Mercredi 21 novembre, 20h30, salle L. Ferré — *théâtre*
  "Bashir Lazhar", Thomas Coste

Inauguration publique

- **Samedi 15 décembre**, dans la soirée
  "La Piste à dansoire", Cgnie "Mobil Casbah" et l'école de musique et visite théâtralisée
- **Dimanche 16 décembre**, après-midi et début de soirée
  Apéro-concert avec un Brass Band
- Mardi 15 janvier, 20h30 — *marionnettes*
  "Je n'ai pas peur", Cgnie "Tro Héol"
- Vendredi 25 janvier, 20h30 — *concert*
  "Peau Neuve", Lili Cros et Thierry Chazelle et Adélys (1ère partie)
- Samedi 2 février, 11h — *danse (jeune public)*
  "Frusques', Cgnie "Act2", Catherine Dreyfus
- Samedi 2 mars, 20h30 — *théâtre*
  "Les Femmes savantes", Cgnie "du Détour"
- Mardi 12 mars, 19h — *danse*
  "Dis, à quoi tu danses ?", Cgnie "6ème Dimension"
- Samedi 16 mars, 20h30 — *danse*
  "Double", Cgnie "Dessources", Nono Battesti
- Vendredi 22 mars, 20h30 — *théâtre*
  "C'est (un peu) compliqué d'être l'origine du monde", Cgnie "les Filles de Simone"
- Samedi 30 mars, 10h et 11h — *voix sons*
  "Boucle d'O", Cgnie "du Porte-Voix"
- Jeudi 4 avril, 19h — *clown*
  "Rien à dire", Léandre Ribera
- Mercredi 24 avril, 20h30 — *clown*
  "Emma la clown et Gérard Morel qui l'accompagne"
- Samedi 27 avril, 20h30 — *concert*
  Concertos pour trompette, Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie
- Vendredi 17 mai, 20h30 — *humour*
  "Pot pourri", Constance
- Samedi 25 mai, 20h30 — *concert*
  "Duplessy et les violons du monde"

Retrouvez toutes les informations sur la saison culturelle et bien plus encore sur le site **www.c3lecube.fr** à partir de mi-septembre.
Vous y découvrirez l'ensemble des spectacles, des rencontres et ateliers de sensibilisation artistique et toutes les actions proposées par C³-Le Cube.
Une billetterie en ligne sera mise en place et un carnet de saison sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Cœur de Nacre (Il sera également disponible à l'accueil et dans les bureaux d'information touristique de notre office de tourisme intercommunal Terres de Nacre). La billetterie ouvrira le 25 septembre à 13h, sur place ou au téléphone au 02 61 53 60 32;.

Céline Lestourneaud

Une directrice pour un projet culturel fédérateur

La directrice de l'action culturelle a intégré l'équipe de Cœur de Nacre mi-mars. C'est pour elle un nouveau challenge que de préparer l'ouverture de l'espace culturel C³-Le Cube.

Titulaire d'un master en politique culturelle et management de projets culturels, diverses expériences émaillent son solide parcours professionnel. A 35 ans, elle aspire à s'éloigner de la région parisienne pour se rapprocher du public, des artistes et créer du lien entre eux.

Sa priorité était de composer le programme de la première saison culturelle avec l'appui des services culturels départementaux, en lien avec les acteurs locaux et en priorité avec l'école de musique intercommunale (La Croch' Cœur) qui fera désormais partie intégrante de l'espace culturel.

Cédric Frémaux, régisseur général, a également été recruté par Cœur de Nacre. Chargé notamment de la gestion technique des spectacles, il prendra ses fonctions à la rentrée.

C³-le Cube recrute des bénévoles !

Participez à une nouvelle aventure

Partagez votre dynamisme et votre bonne humeur, faites nous part des missions que vous aimeriez mener. C³-Le Cube a besoin de vous pour l'accueil du public et des artistes, l'accueil de présentations de saison chez soi, l'organisation de rencontres, d'ateliers culturels, de pots ou de goûters, relais de communication... selon votre savoir-faire et vos aspirations. Les bénévoles de l'Espace culturel seront associés à la réflexion autour de l'évolution du projet culturel, bénéficieront d'avantages sur la billetterie et de moments de rencontres privilégiées avec les artistes.

Si cet engagement à nos côtés vous intéresse, contactez-nous à partir de septembre sur : contact@c3lecube.fr. ou au 02 61 53 60 32

Découvrez C³-Le Cube lors de son inauguration publique !

Samedi 15 et dimanche 16 décembre, l'espace culturel vous ouvre ses portes pour un bal festif, une visite théâtralisée, un apéro-concert et des surprises orchestrées par l'école de musique...

Plus d'infos

A partir de septembre : www.c3lecube.fr

Actualités de "La Croch'Cœur"

A la rentrée 2018, avec la nouvelle configuration de Cœur de Nacre et avec l'aide d'une agence de conseil en développement culturel, l'école de musique intercommunale La Croch' Cœur va accueillir les enseignants et usagers de l'association courseullaise 2si 2la.

Estelle FOUILLET et ses élèves

Les effectifs devraient alors dépasser les 500 élèves avec une équipe pédagogique composée de 27 professeurs. "La Croch' Cœur" disposera désormais de trois lieux d'enseignement : un pôle principal situé à Douvres-la-Délivrande dans le nouvel espace culturel C3-Le Cube, et 2 pôles de proximité, l'un existant à Luc-sur-mer et l'autre maintenu à Courseulles-sur-mer. L'objectif de cette nouvelle organisation est de pouvoir proposer à l'ensemble des habitants du territoire la même offre musicale, d'unifier les compétences, d'élargir les enseignements et de mieux encore rayonner sur Cœur de Nacre.

Nouveauté pour 2018/2019

Création d'un orchestre à cordes (1er cycle)
animé par Estelle Fouillet (professeur de violon).

Les inscriptions

A l'école de musique (14 rue de l'église à Douvres)

- Mercredi 5 septembre de 14h à 17h
- Jeudi 6 septembre de 14h à 18h
- Mardi 11 septembre de 16h à 18h

Aux forums des associations le samedi 8 septembre

- Salle de l'Edit à Courseulles de 11h à 12h30
- Halle des sports à Douvres de 14h30 à 17h30

Les activités pratiquées

Cours instrumentaux :

Accordéon, batterie, chant (technique vocale), clarinette, flûte traversière, guitare (classique, électrique, basse, jazz, accompagnement), piano, percussions, saxophone, trompette, tuba, violon et violoncelle.

Pratiques collectives :

Atelier jazz, atelier rock, chorale junior, ensemble de cordes, ensemble vocal Voici Voix La, musique de chambre, orchestre d'harmonie

Pédagogies collectives :

Eveil musical (CP), Formation musicale (CE1), Planète orchestre (dès 7 ans)

Et toujours, musique et handicap.

Plus d'infos

Page Facebook de "La Croch'Cœur"
Tél. secrétariat : 02 31 37 75 62
Courriel : musique@coeurdenacre.fr
Plus tarifs et infos sur www.coeurdenacre.fr

Aquanacre

Le centre aquatique intercommunal a fêté ses 6 ans au cours d'une soirée qui a rassemblé près d'une centaine de fidèles.

Innovation

L'équipe d'Aquanacre a créé un comité des usagers. La première rencontre d'un panel d'usagers représentatif de la clientèle a eu lieu pour la première fois le 15 mai. Le groupe a pour vocation d'échanger sur les actualités et les projets du centre.

L'été à Aquanacre !

Depuis le 25 juin, le centre aquatique est passé aux horaires d'été. (En continu toute la journée)

A partir du 9 juillet

- "Instants Famille" tous les matins de 10h à 12h : les bassins sont aménagés pour les petits et leurs parents.
- "Aprem Ludique" tous les après-midis de 14h à 17h : une structure gonflable est installée dans le grand bassin et des animations sont proposées pour les plus grands.
- Pour la rentrée, inscrivez-vous dès à présent à ce qui s'annonce comme l'événement de l'année !
- La nuit de l'Aquafitness aura lieu le 15 septembre. Le plus gros show depuis l'ouverture d'Aquanacre !

Travaux

A l'extérieur, des travaux sont en cours de réalisation pour augmenter la capacité de stationnement. Le nouveau parking (dont la capacité d'accueil aura été augmentée de 50 places), permettra d'absorber la fréquentation d'Aquanacre et de l'espace culturel C³-Le Cube. La première partie des travaux s'achève début juillet pour laisser le centre aquatique accessible pendant la période estivale. Les enrobés seront réalisés à la fin de l'été, pendant l'arrêt technique (du 27 août au 7 septembre). Ce projet a été pensé en concertation avec la direction d'Hyper U, voisin immédiat des équipements intercommunaux. Les travaux sont réalisés par l'entreprise "Routière Perez" pour un montant de 349 821 euros.

Transition énergétique

La pose des panneaux solaires prévue sur le toit d'Aquanacre, dans le cadre des actions en faveur de la transition énergétique débutera en juillet. Près de 200m² de panneaux photovoltaïques vont produire de l'électricité verte à partir de septembre : 28 200kWh/an, soit l'équivalent de 10 tonnes de CO_2 évitées.

Plus d'infos

Pour retrouver facilement toutes les activités proposées par Aquanacre, abonnez-vous à la newsletter (via le site aquanacre.fr) ou suivez votre centre aquatique sur : www.facebook.com/aquanacre/

Parking piscine "Aquanacre" : actuellement environ 134 places dont 3 places PMR. Projet : 184 places dont 4 places PMR

Forum de l'emploi

Le forum de l'emploi est la formule "ouverte au public" du travail quotidien mené par la cellule emploi dans le but de favoriser la rencontre entre les personnes qui cherchent un emploi ou une formation qualifiante et les entreprises du territoire qui recrutent. Trois thématiques ont été proposées pour ce forum "nouvelle génération":

Pôle "Armée"

Pôle "Orientation Région"

Pôle "Jeunesse Orientation"

En visite chez "Dealer de coque"

Emploi & Formation

Comme chaque année, le fil rouge du forum organisé par la communauté de communes Cœur de Nacre était l'emploi. Une soixantaine d'exposants étaient présents dont 22 entreprises, structures professionnelles et recruteurs, 11 agences d'intérim et intermédiaires de l'emploi, 5 partenaires de l'insertion professionnelle, 10 centres de formation, 10 écoles et lycées professionnels et 1 centre d'apprentissage. 400 visiteurs ont été comptabilisés en un seul lieu ouvert à tous.

Jeunesse & Orientation

La cellule emploi a innové et proposé aux collégiens de venir découvrir des formations, les lycées professionnels, des MFR (Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation) et des centres d'apprentissage pour les guider dans leur orientation. Un stand de la Région Normandie a proposé un jeu interactif "orientation".

Découvrir l'entreprenariat

Deux temps d'échanges ont été proposés au travers de mini-conférences pour découvrir le monde de l'entreprenariat avec :

- **Le Transfo :** la pépinière d'entreprises de Cœur de Nacre
- **Louis Haincourt :** jeune chef d'entreprise du territoire qui présentait son guide "comment l'entrepreneriat s'enseigne-t-il ?"

Action "orientation"

Dans le cadre de l'organisation du forum de l'emploi, la cellule emploi a mis en place une action d'orientation immersive à destination des collégiens de Douvres (classes de 4ème et 3ème). Les collèges de la Maîtrise et de Clément Marot ont été mis en relation avec des entreprises et des structures professionnelles locales qui ont ouvert leurs portes aux élèves pour faire découvrir leurs métiers et partager leur expérience.

4 vendredis après-midi d'avril à mai ont été consacrés aux visites des entreprises suivantes : Garage Peugeot Houel, Dealer de Coque, Agoralude, le foyer Handas, Menuiserie Michalcik et GRM (Mécanique industrielle).

Particulièrement intéressés par ces visites, les professeurs et les collégiens pourront probablement bénéficier de ces visites pédagogiques à nouveau en 2019. Cœur de Nacre a pour projet de renouveler l'expérience en y intégrant le collège Quintefeuille (Courseulles-sur-Mer) et les lycées (Notre Dame de Nazareth et Victor Hugo, lycées de secteur).

Ces rapprochements initiés avec les entreprises pourront être renforcés par la cellule emploi dans la perspective d'un accompagnement au brevet des collèges (en lien avec l'épreuve orale du parcours éducatif), de la sensibilisation aux métiers et dans l'aide à la recherche d'un stage de découverte (pour les 3èmes).

En visite au garage "Houel"

En visite chez "Agoralude", 20 avril 2018

La Mission Locale accessible sur Cœur de Nacre

Emmnuelle Retout et Thiphaine Guyon

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans (non scolarisés) dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. Elle aide à lever tous les freins susceptibles d'y faire obstacle, en s'appuyant sur l'ensemble des dispositifs existants, en partenariat avec les organismes et institutions locales, départementales et régionales. La Mission Locale s'implique pour trouver les réponses aux questions des jeunes, notamment sur les thèmes suivants : Orientation / Formation / Emploi / Logement / Santé / Mobilité. Elle accueille les apprentis, les jeunes salariés, les demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi... Depuis mars 2018, les actions de cette association sont délocalisées sur le territoire de cœur de Nacre avec la mise en place d'un binôme de conseillers :

Emmanuelle Retout assure les permanences sur le secteur de Douvres-la-Délivrande (dans les locaux de la Cellule Emploi) et Luc-sur-Mer (dans les locaux de la mairie), **Nicolas Macaux** assure les permanences sur le secteur de Saint-Aubin-sur-Mer et Bernières -sur-Mer (salle de la mer) en attendant d'être relocalisé à Courseulles-sur-Mer. Pour les rencontrer, il suffit de prendre rendez-vous au préalable auprès du siège de la Mission Locale au **02 31 46 21 46**. **Emmanuelle Retout** (Mission locale) et **Thiphaine Guyon** (cellule emploi)

Rencontre

Andréa Letassey et Hervé Catherine

Interrogé le 13 avril lors de la visite de Dealer de Coque, **Hervé Catherine**, professeur de SVT au collège Clément Marot salue l'initiative prise par la cellule emploi : *"Nous avions des créneaux dédiés pour la découverte des entreprises mais ils ont été supprimés par la réforme. Ces visites proposées aux élèves volontaires, nous permettent d'amorcer des réflexions sur l'orientation avec eux. Cela peut leur donner des idées pour leur avenir"*. L'enseignant a fait le choix d'être professeur principal de 3ème pour accompagner les parents et les élèves dans cette démarche importante d'orientation. "C'est très enrichissant et les présentations transmettent un discours positif et concret". **Andréa Letassey**, 15 ans, élève de 3ème "D" a choisi de poursuivre ses études par un Bac Pro en sécurisation informatique. Le jeune homme trouve la démarche attrayante : *"C'est intéressant de découvrir le monde du travail et de pouvoir sortir du collège"*.

Formation "compétences de base"

RÉGION NORMANDIE — enefa

La cellule emploi de Cœur de Nacre a mis en place une nouvelle action en faveur des demandeurs d'emploi de la Communauté de communes. Il s'agit de répondre à des besoins de formation pour optimiser le retour à l'emploi. Ainsi, une première formation a débuté le 23 mai sur les compétences de base (lire, écrire, compter et accéder au numérique). Cette formation est proposée et animée par l'eNeFa (Normandie Formation Avenirs), en partenariat avec l'ADAJ et la Région Normandie. Six stagiaires suivent actuellement ce parcours pour le retour à l'emploi. L'objectif est d'étoffer le groupe et de reconduire de telles propositions de formation sur le territoire, au service des demandeurs d'emploi.

Contact **Tiphaine Guyon**
tguyon@coeurdenacre.fr ou 02 31 37 58 89

Aménagement

Signature du contrat départemental de territoire

Dans le cadre de la nouvelle politique contractuelle d'aides aux territoires, le Conseil Départemental a élaboré un portrait de territoire partagé avec les collectivités. Ce portrait permet d'identifier les enjeux locaux en matière d'investissement, au regard de 23 priorités déclinées dans "Calvados Territoires 2025".

De gauche à droite : Cédric Nouvelot, Christine Durand, Denis Leportier, Frédéric Pouille, Franck Jouy, Jean-Léonce Dupont, Jean-Pierre Paillette, Philippe Chanu, Thierry Lemoigne et Hubert Courseaux

Le contrat de territoire permet aux collectivités de bénéficier d'aides en investissement en faveur de projets structurants et correspondant aux enjeux identifiés, sur la période 2017/2021.

A noter :

Seuls les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale(EPCI) à fiscalité propre et les communes de plus de 2000 habitants sont éligibles au contrat départemental. En clair : la Communauté de communes Cœur de Nacre, Douvres-la-Délivrande, Courseulles-sur-mer, Luc-sur-mer, Saint-Aubin-sur-mer et Bernières-sur-mer sont concernées. Les autres communes de Cœur de Nacre bénéficient du dispositif APCR (Aide aux Petites Communes Rurales), soit une enveloppe de 340 000 euros sur 5 ans. Le contrat de territoire a été signé le 11 juin 2018.

Quelques chiffres

Une enveloppe de 1 556 629 euros a été allouée pour le territoire de Cœur de Nacre. La construction du centre culturel (C^3 - Le Cube) et une partie des travaux de la place Lesage et de la Baronnie à Douvres ont déjà été accompagnés par le Département. Ainsi, l'enveloppe financière disponible pour le territoire aujourd'hui s'élève à 976 629 euros.

A noter :

Les projets doivent répondre à des priorités fixées par le Département :

- offrir des conditions d'accueil de qualité aux entreprises
- aider les travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement et de lutte contre les inondations,
- encourager le recours aux modes de déplacement doux et conforter le développement touristique par la qualité et l'innovation
- favoriser la présence de services publics sur le territoire

Les projets de Cœur de Nacre :

1 **Aménagement d'une zone d'aménagement concerté à vocation économique à Douvres-la-Délivrande.** Il s'agit de permettre l'accueil de nouvelles entreprises, le développement des activités artisanales et industrielles présentes. L'objectif est d'améliorer la cohérence et l'attractivité de l'ensemble du site de la Fossette, principale zone d'emploi de Cœur de Nacre, en veillant notamment à une intégration paysagère optimale (lire page suivante).

2 **Extension de la pépinière d'entreprises Le Transfo à Douvres-la-Délivrande sous la forme d'un hôtel d'entreprises.** Il s'agit de conforter l'activité de la pépinière et des entreprises accueillies, dans un lieu propice à une intégration durable sur le territoire.

3 **Travaux de prévention des ruissellements sur les bassins versants de Colomby-Anguerny, Anisy et Plumetot/ Cresserons.** Au terme des études hydrauliques réalisées, des aménagements sont nécessaires pour limiter le risque de ruissellement des eaux pluviales et d'érosion des sols. Les travaux préventifs visant également à améliorer la qualité de l'eau et à préserver les zones humides sont prioritaires.

4 **Programme d'aménagement de voiries douces sur le territoire de Cœur de Nacre.** Améliorer le maillage territorial (nord/sud et est/ouest) et valoriser les circuits au titre de la promotion touristique en s'appuyant sur le plan vélo départemental et le schéma cyclable de Caen Normandie Métropole.

5 **Créer un pôle en faveur des actions sociales autour de l'épicerie sociale et solidaire.** Il s'agit d'offrir des conditions d'accueil satisfaisantes pour les usagers et de les accompagner dans leur parcours de réinsertion avec les partenaires associatifs et institutionnels (lire page 7).

Les projets des communes concernées par le contrat de territoire

Douvres-la-Délivrande
- Aménagement de la place des Marronniers

Courseulles-sur-mer
- Aménagement de la place du marché

Luc-sur-mer
- Aménagement de la place du petit enfer en front de mer
- Renaturation du vallon de la Capricieuse

Saint-Aubin-sur-mer
- Création d'un pôle jeunesse et de locaux associatifs
- Réhabilitation de l'espace extérieur de la salle omnisports

Bernières-sur-mer
- Aménagement des abords de l'hôtel de ville

Tous ces projets sont en cours d'examen par les services départementaux.

Territoire : du projet au contrat

Cœur de Nacre vient d'achever l'élaboration de son projet de territoire avec l'aide de l'Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole (AUCAME).

Après plus d'un an de travail, 6 réunions thématiques et un séminaire, le projet actualise la charte d'aménagement signée en 2009 et conforte le territoire de Cœur de Nacre étendu aux Communes de Courseulles-sur-mer et de Reviers. Ainsi, le projet de territoire a été approuvé à l'unanimité du Conseil communautaire le 29 mai 2018. Il a notamment pour ambition un taux moyen de croissance de + 0,6 % par an pour atteindre 25 500 habitants en 2025.

Cette ambition suppose de renforcer l'attractivité du territoire par la réalisation simultanée des trois orientations suivantes :

1 Cœur de Nacre attractive pour les habitants et les activités économiques ;

2 Cœur de Nacre touristique pour dynamiser cette activité vitale et emblématique

3 Cœur de Nacre écoresponsable et solidaire pour faire face aux multiples transitions et accompagner les habitants les plus fragiles.

Les objectifs du projet de territoire étaient également de :

- préparer la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Caen Métropole (SCOT),
- disposer d'un projet formalisé afin de préparer les échanges avec la Communauté urbaine de Caen la Mer,
- préciser les enjeux et projets du territoire dans le cadre des politiques contractuelles avec l'Etat, la Région et le Département.

Ainsi, un premier contrat vient d'être signé avec le Département selon les modalités décrites page 8 de ce bulletin.

Ce document intègre l'ensemble des projets structurants du territoire, qu'ils soient sous maîtrise d'ouvrage communautaire ou communale.

Nouvelle ZAC : le point sur l'avancement du projet

L'aménagement d'une Zone d'Aménagement Concerté à vocation économique est l'un des projets de Cœur de Nacre éligible au contrat départemental de territoire (lire page précédente).

Le projet a reçu l'avis favorable de l'autorité environnementale et des services de l'Etat fin 2017. Une enquête publique a ensuite été organisée du 4 avril au 3 mai dernier. Les conclusions de cette enquête ont été rendues à la Communauté de communes, assorties d'un avis favorable du commissaire enquêteur.

Quelques observations ont été émises sur le projet, portant essentiellement sur l'importance de prendre en compte l'impact paysager sur l'entrée de ville de Douvres-la-Délivrande et le cône de vue (sur la mer) qu'il faut désormais préserver.

La création de la ZAC a été approuvée en conseil communautaire le 28 juin. Il s'agit maintenant de sélectionner un aménageur pour concrétiser le projet.

Outre la préservation des paysages, l'aménageur devra effectuer un travail important sur les axes desservant la ZAC. Un maître d'œuvre (recrutement à l'automne) travaillera notamment sur la réfection d'axes existants.

La première phase concerne la rue Jean Perrin, très passagère et en mauvais état.Elle sera refaite et intégrera des voies cyclables et piétonnières ainsi que des espaces verts. Par ailleurs, le schéma de circulation sera revu pour lutter contre le stationnement anarchique. Une concertation avec les riverains sera organisée. La rue Kastler sera également réaménagée dans un deuxième temps.

Action sociale

Construction d'un bâtiment intercommunal d'actions solidaires à Luc-sur-mer

Dans le cadre de ses actions, la Communauté de communes participe notamment au soutien financier de l'association Cœur de Nacre Entraide, gestionnaire de l'épicerie sociale et solidaire, depuis plusieurs années.

ILLUSTRATION NON CONTRACTUELLE

Cette association accueille chaque semaine une centaine de personnes, mais le lieu n'est plus adapté, vétuste et trop exigu. En effet, depuis le 1er janvier 2017, les familles de Courseulles-sur-mer et de Reviers peuvent également solliciter l'aide de l'épicerie. Cœur de Nacre vient d'acquérir un terrain de 1400 m² vendu par la commune de Luc-sur-mer. C'est sur ce terrain, situé dans la zone d'activité, rue des Delettes à Luc, que sera construit un équipement ayant pour vocation d'accueillir les locaux de Cœur de Nacre entraide (épicerie sociale) et diverses associations à vocation sociale.

Ce nouveau lieu pourra accueillir chacun dans un cadre adapté, par des professionnels et des bénévoles. L'épicerie proposera une surface de vente plus grande avec un espace de stockage sur le même lieu. Le respect de la chaîne du froid sera facilité grâce au transport par le nouveau camion frigorifique de l'association et une nouvelle chambre froide. En dehors de l'aide alimentaire, chacun pourra participer à des permanences d'associations ou de structures sociales qui seront régulièrement proposées. Des ateliers divers seront animés dans la grande salle. Equipée d'une cuisine aménagée, et de tables de réunion, elle sera un véritable lieu de vie collectif. Un site dédié à tous. Le bâtiment ouvrira ses portes à tous ceux qui auront besoin d'une information ou d'une aide liée à leur famille, ou à leur situation quotidienne. Le chantier de construction pourrait démarrer fin 2018 pour une ouverture courant 2019.

ILLUSTRATION NON CONTRACTUELLE

Environnement

De la "RI" vers la "TEOMI"

Le passage à la Redevance Incitative (RI) prévu au 1er janvier 2019 n'aura pas lieu. L'arrivée de deux communes supplémentaires au sein de Cœur de Nacre a bouleversé les modalités de mise en place initialement prévues. Les résultats de la facturation test de novembre dernier, les questionnements et remarques des usagers ont été analysés et entendus par les élus de la Communauté de communes.

Une étude pour la mise en place d'une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) a été lancée en mai dernier. Les conclusions de cette étude sont attendues pour la rentrée. La politique incitative de réduction et de valorisation des déchets se poursuit sur l'ensemble des 12 communes de notre territoire.

Qu'est-ce que la TEOMI ?

La TEOMI est un "mix" de la Redevance Incitative et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) actuellement en vigueur sur notre territoire. La TEOM sert à financer l'ensemble du service de collecte des déchets. Chaque propriétaire peut retrouver cette taxe sur son avis d'impôts fonciers. Pour les locataires, elle est répercutée dans les charges reversées au propriétaire.

La TEOMI est composée d'une part fixe (celle liée à la valeur locative de votre logement) et d'une part variable liée à la production de déchet de chaque foyer (c'est-à-dire au nombre de fois où vous sortez votre bac ou déposez vos sacs aux points d'apports volontaires). La TEOMI est, comme la TEOM, payée dans l'impôt foncier. La TEOMI reste donc une tarification incitative : elle varie en fonction de la production de déchets. D'excellents résultats en termes de diminution des tonnages d'ordures ménagères ont été constatés depuis 2016. Par exemple : le nombre moyen de levées (présentation du bac au camion) était de 26 par foyer en 2017. Les prévisions annoncent 18 levées par foyer pour 2018. Grâce à vous, les tonnages d'ordures ménagères ont baissé encore de 10% entre 2016 et 2017 !

Ensemble poursuivons nos efforts !

Cœur de Nacre continue à enregistrer le nombre de levées, de dépôts en Point d'Apport Volontaire (PAV) qui serviront à calculer la part variable de la TEOMI... Il est donc important que les changements de comportements observés lors de la mise en œuvre du projet se poursuivent !

Sacs jaunes : pourquoi trier, comment "bien trier"

Entre 2016 et 2017, 11% supplémentaires d'emballages recyclables ont été triés et valorisés. 11% de plus pour le verre.
Depuis que le projet de tarification incitative a été initié, notre performance en matière de tri a augmenté pour atteindre 113 kg par habitant par an en 2017 : ce qui nous place en première position sur le territoire du SYVEDAC*. Mais attention, si notre performance augmente, les refus de tri aussi...

Respecter les consignes de tri est primordial !

Les consignes de tri ne sont pas nationales, c'est la raison pour laquelle il existe des différences d'un territoire à l'autre. Pour Cœur de Nacre, c'est le SYVEDAC qui gère le traitement : nos sacs jaunes sont envoyés au centre de tri de Rocquancourt (GDE).

Stéphane Grout et Lou Fortunato ambassadeurs du tri

Ce centre de tri n'est pas encore équipé pour trier tous les déchets plastiques tels que les films qui entourent les bouteilles, les pots de yaourt, petit suisse ou de crème... Des travaux d'aménagement des chaînes de tri sont programmés et devraient être réalisés d'ici deux ans. Le centre devra ensuite recevoir l'agrément de "l'éco-organisme" CITEO (ex Eco-emballage). Nous pourrons enfin, à horizon 2020 vous permettre de trier encore plus d'emballages recyclables.

En attendant, levons les doutes !

Les consignes de tri sont donc les mêmes pour toutes les collectivités qui dépendent du SYVEDAC : Caen la Mer, Normandie Cabourg Pays d'Auge, Vallée de l'Orne et de l'Odon et Cœur de Nacre.
Sur notre territoire, nous mettons donc dans notre sac jaune :

- Les briques alimentaires : brique de lait, jus de fruit, de soupe ;
- Les cartons d'emballages alimentaires : cartons à pizza, cartonnettes diverses (autour des yaourts, boîte de sucre...) ;
- Les bouteilles et flacons en plastique : bouteilles transparentes ou opaques d'eau, de jus de fruit, de soupe, de shampoing, d'huile, de sauce, de produits d'entretien, de bonbonnes en plastique avec leurs bouchons (s'ils sont en plastique) ;
- Les emballages métalliques : boîtes de conserve, canettes de boisson, couvercles en métal (ex : couvercle des pots de confiture), les emballages en aluminium (barquettes alimentaires, aérosols sur lesquels ne figure pas le pictogramme "produits dangereux"...)
- Les journaux, magazines, catalogues, sans leur film plastique
- Les prospectus publicitaires,
- Les papiers blancs ou de couleur,
- La vaisselle jetable en carton
- Les enveloppes kraft marron et les enveloppes blanches (y compris à fenêtre)
- Les papiers d'emballage

Le saviez-vous ?

Il est inutile de laver ou rincer les contenants. Ils doivent juste être vidés avec soin.

Au centre de tri, nos déchets sont régulièrement analysés. Un échantillon de sacs jaunes est prélevé et différents types de déchets sont triés manuellement, analysés et pesés. Ceux qui ne devraient pas se trouver dans le sac jaune sont considérés comme "refus de tri ". Des erreurs "légères" telles que les pots de yaourt ou le film plastique entourant les bouteilles d'eau ou de lait n'auront pas une incidence trop pénalisante sur la qualité du tri. Cependant, il n'est pas rare que les opérateurs y trouvent des bouteilles en verre, la litière sale des animaux, des vêtements... le taux de refus grimpe alors en flèche.

Quelles sont les conséquences des refus de tri ?

- Pour l'usager : le sac risque de ne pas être collecté.
- Pour la collectivité : Plus le taux de refus est élevé, moins la collectivité perçoit de recettes de revalorisation. Ces recettes permettent de réduire le coût du service déchets, répercuté sur les usagers.

Les refus de tri sont réacheminés à l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) pour y être incinérés.

A noter

Une action d'information et de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets va être menée cet été sur deux secteurs dans les communes de Saint-Aubin-sur-Mer et Douvres-la-Délivrande. Deux ambassadeurs du tri du SYVEDAC seront à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner au mieux pour optimiser encore le tri des déchets ! (N.B : d'autres campagnes de sensibilisation seront organisées sur le territoire).

Plus d'info

- **Pour toute question sur vos déchets, contactez le numéro vert 0 800 100 461 (appel gratuit depuis un poste fixe)**
- **En savoir plus sur le tri : www.citeo.com**
- **Découvrir le SYVEDAC : www.syvedac.fr**

* Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des déchets de l'AGglomération Caennaise

Collecte des déchets verts

Anisy
mercredi des semaines paires

11 juillet, 25 juillet, 8 août, 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre et le 14 novembre.

Basly
mercredi des semaines paires

11 juillet, 25 juillet, 8 août, 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre et le 14 novembre.

Colomby-Anguerny
vendredi des semaines paires

13 juillet, 27 juillet, 10 août, 24 août, 7 septembre, 21 septembre, 5 octobre, 19 octobre, 2 novembre, et le 16 novembre.

Bernières-sur-mer
mardi des semaines impaires

3 juillet, 17 juillet, 31 juillet, 14 août, 28 août, 11 septembre, 25 septembre, 9 octobre, le 23 octobre et le 6 novembre.

Langrune-sur-mer
mardi des semaines paires

10 juillet, 24 juillet, 7 août, 21 août, 4 septembre, 18 septembre, 2 octobre, 16 octobre, 30 octobre et le 13 novembre.

Douvres secteur "1"
jeudi des semaines impaires

5 juillet, 19 juillet, 2 août, 16 août, 30 août, 13 septembre, 27 septembre, 11 octobre, 25 octobre et le 8 novembre.

Douvres secteur "2"
le mercredi des semaines impaires

juillet, 18 juillet, 1er août, 15 août, 29 août, 12 septembre, 26 septembre, 10 octobre, 24 octobre et le 7 novembre.

Courseulles-sur-mer
le vendredi des semaines impaires

juillet, 20 juillet, 3 août, 17 août, 31 août, 14 septembre, 29 septembre, 12 octobre, 25 octobre et le 8 novembre.

Cette collecte est particulièrement pénible pour les agents, merci de veiller à ce que vos contenants ne soient pas trop lourds et à respecter les consignes suivantes :

- Sortir ses déchets verts la veille au soir
- Uniquement : déchets organiques provenant de l'entretien des jardins, potagers...tels que : tonte de gazon, tailles de haies, feuilles mortes, fanes de fleurs... Petits branchages ou taille de diamètre de 5 cm maximum et de longueur de 1 mètre maximum, rassemblés en fagots avec un lien biodégradable (pas de câble métallique)
- Quels contenants : des sacs ouverts de moins de 100l ou des bacs (moins de 240 litres), de petites poubelles, des sacs spécifiques pour le jardinage
- Maximum 8 contenants ou fagots par collecte.

Les déchets verts dans les sacs "noirs" fermés de type ordures ménagères ou dans les sacs jaunes ne seront pas collectés !

Et n'oubliez pas : trois déchèteries sont à votre disposition sur le territoire de Cœur de Nacre.

Accès & Horaires

www.coeurdenacre.fr ou au n° vert : 0 800 100 461
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Cœur de Nacre s'engage pour le développement durable

L'annonce a été faite en février dernier : Cœur de Nacre est désormais "Territoires 100 % énergies renouvelables". La Région Normandie et l'ADEME nous accompagneront pour la mise en œuvre de nos actions en faveur de la réduction des émissions de CO_2.

L'objectif des Territoires 100% énergies renouvelables (100% ENR) est de couvrir, d'ici 2040, l'intégralité de notre consommation d'énergie par la production d'énergies renouvelables, pour réduire l'émission des gaz à effet de serre et créer des emplois non délocalisables".

En soutien de ces actions, Cœur de Nacre percevra 20 000 euros de subventions de la Région Normandie.

Hervé Morin, Président du Conseil Régional a annoncé à Bretteville-sur-Laize, les noms des dix lauréats pour Territoires 100 % énergies renouvelables.

Transition énergétique

La livraison du véhicule électrique de Cœur de Nacre au garage Renault à Douvres a eu lieu le 29 janvier. En présence (de gauche à droite) Anthony Feunteun (conseiller commercial Renault), David Doumos (directeur général du garage Renault), Franck Jouy (président de Cœur de Nacre), François Palao (comité transition énergétique de Cœur de Nacre) et Alban Raffray (responsable du service énergie du SDEC).

Grâce à un partenariat avec le SDEC Energie et dans le cadre de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, Cœur de Nacre roule désormais sans bruit et sans émission de CO2 !

Un nouvel Utilotroc sera organisé vendredi 7 septembre entre 14h00 et 17h00 et samedi 8 septembre entre 10h et 12h et 14h et 17h00 à la déchèterie de Courseulles-sur-mer (Route de Reviers)

Organisé conjointement par le SYVEDAC et Cœur de Nacre, l'Utilotroc est une forme de bourse d'échange vertueuse qui permet d'alléger le tonnage des objets jetés en déchèterie.

Vous pourrez déposer sur un stand prévu à cet effet, des objets que vous ne voulez pas conserver mais auxquels vous pourriez offrir une seconde vie. En contrepartie, si l'un des objets déposés vous intéresse, vous pourrez le prendre.

Rappel

Tous les usagers ont accès gratuitement aux 3 déchèteries du territoire (Courseulles, Luc et Saint-Aubin) sur présentation de leur carte. Vous pouvez vous procurer cette carte directement en déchèterie, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Visite de l'Unité de Valorisation Energétique

Dans le cadre de la convention entre Cœur de Nacre et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), des actions d'animation et de sensibilisation sont proposées à tous les établissements scolaires du territoire.

Sortie scolaire du 11 juin à l'UVE

L'école de Langrune-sur-mer s'est particulièrement investie en faveur de la réduction des déchets mais aussi sur le thème du jardinage avec la participation aux projets "Ecole Fleurie".
Après des animations en classe sur ce que deviennent nos poubelles et le compostage, deux visites à l'UVE ont été organisées... avec un objectif de "Piquenique Zéro déchets".

Vous aussi vous souhaitez visiter l'UVE ?

Le SYVEDAC ouvre ses portes au public cet été les mercredis 18 juillet, 1er août et 8 août à 10h00. Durée de la visite estimée à 2h00
- Inscription limitée à 15 personnes
- Visites à partir de 8 ans
- Port de chaussures fermées

Inscription obligatoire
SYVEDAC au 02 31 28 40 03 ou à syvedac@caenlamer.fr

Exposition 2050 et animation du magasin des possibles

Les élèves de 3ème cycle (du CM1 à la 6ème) de Cœur de Nacre ont découvert l'Expo 2050 : une exposition interactive et itinérante proposée par le SDEC Energie. Elle permet de comprendre et maîtriser les enjeux de l'énergie pour l'avenir.

222 élèves de 9 classes de la Communauté de communes ont été sensibilisés :
4 classes de CM1, 1 classe de CM2, 4 classes de 6ème.

La plupart des classes avaient travaillé sur le sujet en amont. Les animateurs ont ainsi pu développer et enrichir les discussions par rapport aux connaissances des élèves et à leur vécu.

Des séances supplémentaires étaient prévues les 14 et 15 avril, ouvertes à tous. Les inscriptions coordonnées par l'Office de Tourisme Intercommunal ont permis à 23 personnes supplémentaires de se former et s'informer sur les enjeux de l'énergie.

Cœur de Nacre, partenaire de l'opération a offert le transport pour les classes et un marque page à chaque visiteur.

Franciszek Kornicki

En juin 2019, à l'occasion du 75ème anniversaire du Débarquement, la commune de Plumetot inaugurera un mémorial en l'honneur des aviateurs polonais qui ont participé à la libération de l'Europe du joug nazi.

Un comité composé notamment d'officiers de la Royal Air Force (RAF), de la Polish Air Force (PAF) et d'élus locaux s'est réuni autour de ce projet. C'est ainsi que l'idée de rencontrer Franciszek Kornicki, un vétéran de la PAF a germé.

Trop âgé pour répondre à nos questions, son portrait est issu de la lecture de son autobiographie "The Struggle".

Franciszek Kornicki est né en 1916 à Wereszyn, petit village de l'Est de la Pologne, à la frontière avec l'Ukraine. La famille : Lukasz, Aniela et leurs six fils, vit modestement dans une maison de bois réchauffée par la présence des animaux. Franciszek, le brillant benjamin aura la possibilité d'échapper à une vie rude et campagnarde en faisant des études. Toute la famille contribue à son entrée en pension au collège de Hrubieszów. Dès l'enfance, il a le goût de l'effort et ses prédispositions lui permettent de donner des cours particuliers pour subvenir à ses propres besoins. Ses revenus ne lui permettront cependant pas de rentrer à l'université. Il décide alors de rentrer dans la Polish Air Force comme cadet. Après 3 ans d'études, il aurait un salaire et pourrait rendre le quotidien de ses parents un peu plus confortable. En 1936, il rejoint donc le centre d'entraînement de l'armée de l'air à Deblin. Il y apprendra des rudiments de mécanique, la cartographie, la navigation, la balistique, la météorologie, le morse, l'histoire de la guerre et les stratégies militaires etc, et bien sûr, le pilotage.

L'expansion territoriale d'Hitler se fait oppressante et les prémices d'une guerre s'annoncent alors qu'il termine sa formation. Il rentre quelques jours retrouver sa famille, juste au moment de la mobilisation générale. Il part en urgence rejoindre son escadron. Il ne reverra jamais son père et attendra 25 ans pour revoir sa mère et ses frères...

L'aviation Allemande est bien supérieure en nombre et ses avions sont plus puissants. Ecrasés par les forces allemandes et russes, les défaites ont un goût amer de déjà-vu. Le 1er septembre 1939, la Wehrmacht envahit la Pologne. Le 17, ce sont les troupes soviétiques de Staline qui annexent le pays par l'est, violant le pacte de non-agression. L'ordre est donné à tous les soldats polonais de rejoindre la France. Débute alors un long exode macabre. Par train, bateau, voitures "empruntées", déguisé en civil, témoin d'exactions, craignant les pronazis, aidé par les opposants, il parvient à rejoindre Marseille puis Lyon. Il a seulement 23 ans et laisse derrière lui un pays à feu et à sang. Confus et désœuvré mais fidèle à sa soif de connaissances, Franciszek Kornicki apprend le français avec les petites amies de ses frères d'armes et en allant au cinéma voir des films de Fernandel. Il ne comprend pas les français tantôt amicaux, tantôt hostiles aux polonais et surtout assez insouciants : grâce à la ligne Maginot, il ne peut rien leur arriver !

Pourtant, la France capitule le 22 juin 1940. Le gouvernement polonais, exilé à Londres, donne l'ordre à tous ses soldats de se rendre dans les ports pour être évacués par les forces britanniques.

Franciszek Kornicki débarque à Liverpool. C'est maintenant l'anglais qu'il faut apprendre. Posté à Blackpool (Base de la

PAF), il profitera de quelques semaines de calme et d'un peu d'insouciance. Le 5 août 1940, la PAF est intégrée à la RAF, quelques jours avant le début de la Bataille d'Angleterre. Londres est bombardée et les escadrons polonais se distinguent cette fois en détruisant de nombreux avions ennemis. Il sera ensuite déployé à Salisbury, Hull, Northholt, Liverpool, Southport... les changements de poste semblent infinis. Pendant une année, il effectuera essentiellement des missions de protection et de reconnaissance et sera promu officier à 25 ans seulement.

L'année 1942 est plus calme. Franciszek Kornicki effectue de nombreuses missions au-dessus de la France, mais les allemands sont concentrés à l'est, pour lutter contre l'armée rouge. De poste en poste, il se forme, prend des cours, donne le meilleur, convaincu que si les polonais n'avaient pas pu gagner la guerre eux-mêmes, ils auraient au moins apporté tout leur soutien aux alliés.

Les désillusions sont grandes.

En 1943, Roosevelt et Churchill autorisent Staline à conserver la moitié Est de la Pologne au cours de la Conférence de Téhéran.

Depuis janvier 1944, il ne vole plus. Pilote "surnuméraire" il est cantonné à un travail de bureau et réalise peu à peu que la fin de la guerre approchant, les soldats polonais encombrent les alliés.

Yalta sonne le glas : prévue pour planifier la campagne finale contre l'Allemagne, les accords signés lors de la conférence cèdent notamment une partie de la Pologne (pour laquelle l'Angleterre était entrée en guerre) à l'Union Soviétique. Plaçant la Pologne en dehors du "monde libre".

Franciszek Kornicki est dévasté, pour lui la guerre est perdue. Envahi par un sentiment de trahison, il décide de rester en Angleterre, résistant à la pression, faisant face à autant d'hostilité que d'incompréhension. Il refuse d'embrasser la doctrine communiste persuadé que la moitié de l'Europe qui a gagné la guerre avec l'aide des américains devra un jour répondre de la trahison faite à l'autre moitié.

A la fin de la guerre, il est toléré sur le sol britannique. Les services des forces armées polonaises sont réorganisés par le gouvernement pour favoriser leur intégration dans la société britannique, dans un délai de deux ans. Ni prioritaire pour reprendre des études, ni pour trouver un emploi, seule la pugnacité de Franciszek Kornicki lui permettra de construire une nouvelle vie.

Lui qui n'était plus attendu nulle part, lui qui n'avait rien à offrir, ni travail, ni logement, rencontre Patience (Pat) Williams et l'épouse en 1948. De formations en expériences, ils deviennent tous les deux gérants d'hôtel pour "Simonds Brewery" et leurs affaires prospèrent. Pat donne naissance à leur premier fils Peter. Ils aspirent à une véritable vie de famille et souhaitent avoir un deuxième enfant, Richard.

En 1950, une nouvelle opportunité s'offre à Franciszek Kornicki : la RAF recrute 200 pilotes. Il obtient un contrat pour 6 ans... comme simple lieutenant. Le travail est ingrat, les déplacements trop fréquents et les conditions de vie sont très difficiles pour sa famille. Il enchaîne les formations, les détachements, les déménagements. Il prend un poste "à terre" pour favoriser sa vie de famille et devient "station catering officer" : il gère tout de l'approvisionnement à la gestion des cuisines et du service dans les mess des officiers. Il officiera à Saint Athan, à Malte, à Padgate, à Aden (Yémen), Londres, Chypre... Pat et les enfants suivent. Promu chef d'escadron en 1961, il prendra sa retraite de la RAF en 1972. Après 32 déménagements en 35 ans de mariage, ils s'installeront enfin à Findon (GB) une petite ville calme et verdoyante pour une retraite bien méritée. Un endroit paisible qui lui rappelle son enfance à Wereszyn.

Sa Pologne natale, il aura l'occasion d'y retourner en 1965, pour voir sa mère, une dernière fois. Il rentrera hanté par ce voyage derrière le rideau de fer. Il retrouve un pays défiguré où la police ne laisse aucun répit à la population et aux rares visiteurs. A son exil, s'ajoute la déchirure.

Franciszek Kornicki, décoré de la Croix de Commandeur de l'ordre Polonia Restituta par le président de la République de Pologne en juin 2011 puis promu au rang de Colonel de la PAF en 2012 s'est éteint à l'aube de sa 101ème année en novembre 2017.

Plus d'infos

"The Struggle, biography of a fighter pilot", Franciszek Kornicki, Stratus, 2008 (ISBN 978-83-89450-80-7)
www.plumetot.fr

Le saviez-vous ?

Entre août et septembre 1944, l'aérodrome B10 à Plumetot était la base d'opérations de trois escadrons d'avions de combat polonais de l'armée de l'air polonaise.

Découvrez les balades littorales de Terres de Nacre

D'avril à septembre, pour répondre à la demande de ses visiteurs, l'Office de tourisme Intercommunal Terres de Nacre propose des balades découvertes du littoral.

En effet, les visiteurs sont de plus en plus nombreux à pousser les portes des bureaux touristiques en quête d'informations sur le milieu marin, la réglementation de la pêche à pied ou le fonctionnement des marées.

Christelle Hudson (responsable du patrimoine et des visites guidées) a donc initié des visites sur les plages pour expliquer l'histoire du haut de plage, la faune, la flore et sensibiliser les apprentis pêcheurs aux bons gestes. La balade littorale est organisée en saison, sur réservation pour les groupes.

Tarifs :

- 4 euros /adulte, 3 euros /enfant (plus de 6 ans accompagné),
- 10 euros le pass-famille (2 adultes et 2 enfants).
- Port de bottes obligatoire.

Ces balades familiales sont accessibles à tous et certains créneaux sont organisés pour être accessibles aux personnes en situation de handicap. A Langrune ou à Saint-Aubin, la balade dure 1 heure. Un livret pédagogique accessible est remis à la fin de la visite.

Plus d'infos

www.terresdenacre.com
ou directement dans les bureaux d'information touristique (à Courseulles, Bernières, St Aubin et Luc).

Taxe de séjour en Cœur de Nacre

Les modalités de la taxe de séjour n'ont pas changé en 2018. Elle s'applique à l'ensemble du territoire intercommunal.

Plus d'infos

taxedesejour@coeurdenacre.fr
ou au 02 31 97 76 64

Show d'Hiver

La deuxième édition aura lieu le 29 décembre 2018 à Courseulles-sur-mer. Nous souhaitons autant de succès et plus encore à cette animation familiale orchestrée par notre office de tourisme intercommunal Terres de Nacre.

Tout au long de la journée : des animations pour les enfants et notamment pour les tout-petits (contes, maquillage, ateliers manuels, jeux de réalité virtuelle...), déambulations (plusieurs horaires dans la journée), mise en lumière du site et un magnifique spectacle pyrotechnique en fin de journée. Lieu : parc et salle de l'Edit à Courseulles.

Plus d'infos

Le programme complet sera disponible à l'automne sur www.terresdenacre.com

D-Day Festival en Cœur de Nacre

L'OTI Terres de Nacre participe activement aux animations offertes dans le cadre du D-Day Festival.

Au programme cette année : La journée "vintage" organisée à Douvres-la-Délivrande a connu un beau succès. La 4ème édition de la Bernièraise a rassemblé plus de 500 participants (lire page 13). Les Mass Bands, particulièrement présents sur notre territoire ont attiré des centaines de spectateurs et le point d'orgue de la fête reposait sur les feux d'artifices tirés le 9 juin. Une magnifique répétition pour les cérémonies à venir pour célébrer le 75ème anniversaire du Débarquement en 2019.

Tous ensemble pour le classement des plages du Débarquement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO !

Les plages du débarquement font actuellement l'objet d'une demande d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Pour afficher son soutien à cette démarche portée par toute une région, Cœur de Nacre s'associe à l'artiste plasticienne Dominique Colas pour la réalisation de "la frise de la mémoire à l'avenir".

L'œuvre éphémère, comme la paix qu'elle symbolise, sera réalisée le 16 septembre prochain vers 10h30 (en fonction des horaires des marées) sur la plage, à la brèche des Acadiens, entre Bernières et Saint-Aubin (Juno).

Il s'agit d'une fresque réalisée au râteau, évoquant des formes géométriques et florales issues du patrimoine connu de notre région, influencées par des références aux patrimoines britannique, canadien et américain.

Venez assister à la réalisation de cette fresque. La mise en œuvre de l'évènement, filmée par un drône est pilotée par l'office de tourisme intercommunal Terres de Nacre et financée à 80% par la Région Normandie.

RÉGION NORMANDIE

PATRIMONIO MUNDIAL WORLD HERITAGE PATRIMOINE MONDIAL

La semaine Acadienne

Pour sa 13ème édition (du 8 au 15 août 2018) la semaine acadienne annonce le retour de Natasha Saint-Pier ! Une deuxième tête d'affiche québécoise se produira dans la salle de l'Edit à Courseulles : le jeune David Thibault finaliste de l'émission The Voice en 2015.

Comme chaque année, de nombreux concerts émailleront un programme festif et culturel. En marge des concerts, des ateliers musicaux, des expositions, un bal country, des journées à thème (cajun, cerfs-volants...), des conférences, des randonnées... Sans oublier, le 15 août, le grand tintamarre pour célébrer la fête nationale des acadiens.

Plus d'infos
www.semaineacadienne.net

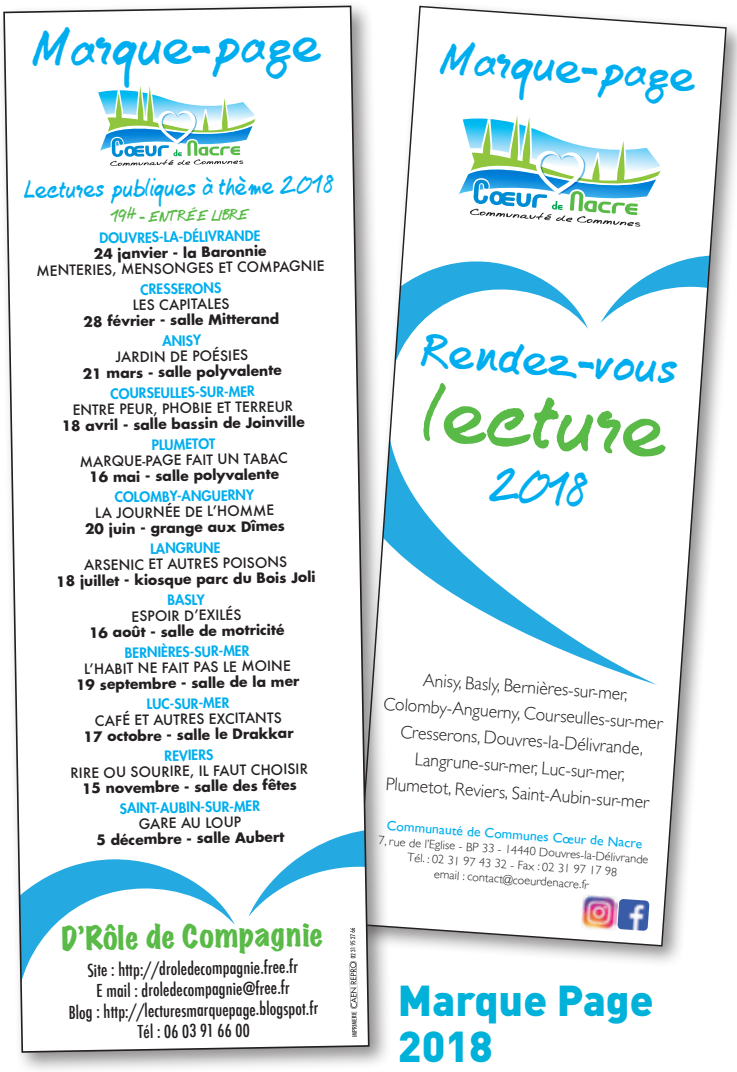

Marque Page 2018

En 2018, la Communauté de communes Cœur de Nacre renouvelle son partenariat avec D'Rôle de Compagnie, pour vous offrir à nouveau, de belles soirées divertissantes et enrichissantes en compagnie de Martine et Patrice... Par ici le programme !

MUSIQUE EN CÔTE DE NACRE
Du 14 au 28 juillet 2018

Musique en Côte de Nacre, 11ème édition

Ce festival veut être, par ses académies à Douvres-la-Délivrande, ses rendez-vous à Courseulles-sur-Mer et ses concerts dans dix villes du Calvados, une occasion de rencontres et d'échanges entre musiciens de tous horizons, choristes et instrumentistes, amateurs et professionnels, français et étrangers.

En 2018, l'Estonie sera l'invité d'honneur de Musique en Côte de Nacre avec l'orchestre Glasperlenspiel Sinfonietta. Cette excellente formation originaire de Tartu, deuxième ville et capitale intellectuelle d'Estonie, participera à cinq concerts organisés du 15 au 27 juillet, sur notre territoire et dans les communes voisines.

Plus d'infos

Tél. 06 64 66 58 25
ou musi.nacre@laposte.net

Retrouvez l'ensemble du programme sur :
www.musiquecotedenacre.com

La Berniéraise

Sous un soleil radieux, le 2 juin à 13h, ont débarqué 500 navigateurs répartis en 40 flottes. 73 canoës-kayaks, 54 paddles, 46 catamarans, 23 planches à voiles, 22 dériveurs, 13 radeaux, 4 croiseurs côtiers et 18 bateaux accompagnateurs avec une météo parfaite et une superbe ambiance. La prochaine grande navigation de conserve de La Berniéraise se déroulera samedi 8 juin 2019 ! Préparez vos embarcations !

Plus d'infos www.labernieraise.fr

Inauguration de l'aire de jeu d'Anisy

Le 1er juin, la toute nouvelle aire de jeux pour les enfants d'Anisy a été inaugurée en présence du maire Nicolas Delahaye, de la sénatrice Corinne Féret, du Président de Cœur de Nacre Franck Jouy, du conseiller départemental Cédric Nouvelot, du député Bertrand Bouyx et de Peggy Thomas, attachée parlementaire de Sonia de la Provôté, sénatrice.

La Communauté de communes a participé au financement de cet équipement pour un montant de 41 700 euros dans le cadre d'un fonds de concours.

Les subventions en 2018 de la Communauté de communes

CULTURE / EVENEMENTIEL

Semaine Acadienne *Festival autour de l'Acadie 8 au 15 août 2018*	10 000 €
Guitare pour tous *Animations 2018 et promotion de la guitare*	9 000 €
Luc Animations *2ème édition Tribute Fest 30 juin - 1er juillet*	3 000 €
Musique en Côte de Nacre *Rencontres Européennes 15 au 27 juillet 2018*	5 000 €
Cinéma Le Foyer *Etude pour un nouveau cinéma avec 2 salles*	3 000 €
Colomby-Angerny Anim' *Journée commémorative centenaire armistice 1918*	1 500 €

SPORT

Douvres Basket Cœur de Nacre *compétitions, interventions en milieu scolaire, sport santé...*	9 000 €
Académie d'escrime de Langrune *Participation aux compétitions nationales et internationale*	1 200 €
Comité des fêtes de Douvres *Course à pied : "La ronde des galettes" 28 janvier*	1 000 €
La Bernièraise *4ème édition de la course nautique 2 juin*	1 000 €
Les foulées gourmandes Langrune *Course à pied festive et gastronomique 25 août*	1 000 €

SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

SNSM Courseulles-sur-mer *Programme investissement achat d'une vedette*	6 000 €
Cœur de Nacre entraide *Participation aux activités de l'association*	2 400 €
CPIE Vallée de l'Orne *Convention Pêche à pied récréative*	1 000 €

Plongez dans l'histoire !

Avec D-Day Diving, partez à la découverte des vestiges sous-marins de la seconde guerre mondiale.

Animée par des passionnés, l'association s'inscrit dans un devoir de mémoire et de préservation des vestiges sous-marins. D-Day Diving propose des plongées en mer. Ces sorties ont lieu essentiellement le week-end, de mai à novembre pour les débutants. Les plongeurs plus confirmés peuvent sortir toute l'année en fonction des conditions météorologiques.

Vous pourrez visiter des épaves, vestiges du Débarquement : elles servent désormais d'abri à la flore et la faune ; la vie y est intense. L'histoire de chaque épave sera détaillée aux plongeurs. L'association participe ainsi au devoir de mémoire et s'inscrit pleinement dans les démarches de valorisation du patrimoine normand dans l'esprit du classement des plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Par ailleurs, dans la continuité de Nacre Plongée, l'association D-Day Diving, vous propose de pratiquer la plongée subaquatique au centre aquatique Aquanacre tous les vendredis soir à partir de 20h. Que vous souhaitiez vous former au niveau "1" ou au niveau "2" de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM) ou tout simplement réaliser un baptême en piscine (à partir de 12 ans) les moniteurs seront ravis de vous accueillir.

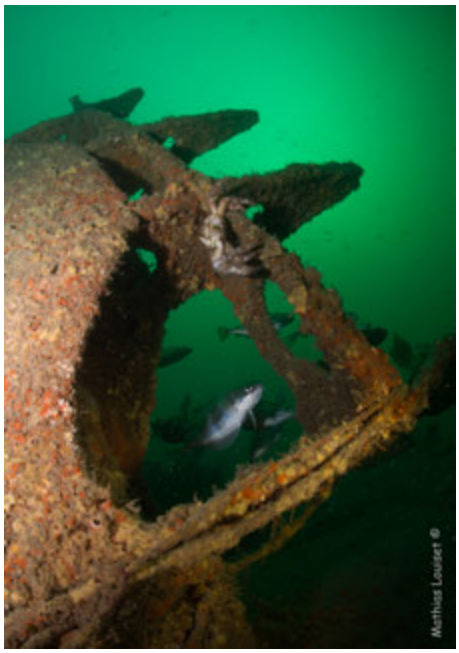

Plus d'infos

www.ddaydiving.fr
contact@ddaydiving.fr

Pêche à pied : respectons l'écosystème !

Depuis le 1er juillet, la saison de pêche à pied du bouquet est ouverte sur les estrans rocheux du Calvados, et notamment sur ceux du territoire de Coeur de Nacre, après 4 mois de fermeture permettant de respecter le pic de reproduction de l'espèce.

Cette "crevette rose" est un mets de choix. C'est la seconde espèce la plus recherchée par les pêcheurs à pied de la Côte de Nacre. Attention toutefois à libérer les femelles encore grainées* qui seraient éventuellement piégées dans vos épuisettes : il faut que l'espèce puisse se reproduire pour les années suivantes.

L'espèce la plus populaire auprès des pêcheurs fréquentant les grandes marées locales est l'étrille : un crabe aussi combattif que goûteux ! Là encore, le pêcheur responsable saura que les rochers qu'il soulève avec un croc ne doivent surtout pas être retournés : c'est toute la faune et la flore dépendant de cet abri qui en pâtiraient pour plusieurs années.

Retrouvez plus d'information sur le site www.pecheapied-calvados.com, animé par le CPIE Vallée de l'Orne.

Cette association locale conduit depuis 2013 le programme "Pêche à pied récréative" en lien avec le GEMEL-Normandie (organisme basé à la Station marine de Luc-sur-Mer) et avec le soutien de diverses institutions, dont la Communauté de Communes Coeur de Nacre.

Les objectifs de ce programme sont de mieux connaître les pratiques locales des pêcheurs et leurs impacts sur les milieux et espèces des estrans, mais aussi proposer des actions pédagogiques pour favoriser des pratiques de pêche durables! L'enjeu est de taille pour l'attractivité de ce territoire littoral, capable d'accueillir simultanément plus de 2 000 pêcheurs sur une même marée basse, entre Courseulles-sur-Mer et Luc-sur-Mer.

Pendant des plus grandes marées vous pouvez croiser des intervenants du CPIE qui vont à la rencontre des pêcheurs pour conseiller et prodiguer quelques règles de bonne conduite en matière de pêche à pied.

La réglementation est complexe, surtout quand s'ajoutent des problématiques sanitaires : parfois la fermeture permanente ou temporaire de certaines zones sont nécessaires, tant les coquillages sont sensibles aux pollutions. N'hésitez pas à leur poser toutes les questions quand vous les verrez, à vous adresser à l'Office de tourisme le plus proche ou encore à consulter régulièrement la page "Réglementation Côte de Nacre" disponible sur le site internet.

Belles pêches estivales à toutes et à tous sur la Côte de Nacre !

Communauté de communes Cœur de Nacre

Anisy • Basly • Bernières-sur-mer • Colomby-Anguerny
Courseulles-sur-mer • Cresserons • Douvres-la-Délivrande
Langrune-sur-mer • Luc-sur-mer• Plumetot
Reviers • Saint-Aubin-sur-mer

www.coeurdenacre.fr

Cœur de Nacre
Communauté de Communes

CAEN